

Epreuve de dextérité – Niveau B

Total des points : 50

1. Planche sur tonneaux	5 pts
2. Bascule	5 pts
3. Echelle horizontale	10 pts
4. Saut en longueur	5 pts
5. Tunnel	5 pts
6. Traversée de matériaux désagréables	5 pts
7. Dirigeabilité à distance	10 pts
8. Porter du chien, le passer à une autre personne	5 pts

Conditions d'exécution

1. Planche sur tonneaux

Obstacle : 2 tonneaux identiques d'environ 0,40 m de diamètre, une planche de bois de 4 m sur 0,30 m environ.

Commandement : « hop », autre commandement libre, « au pied ».

Le conducteur se lance en position de base à une distance appropriée de l'obstacle. Au commandement « hop » et/ou sur signe du conducteur, le chien doit sauter sur la planche et s'arrêter avant le milieu de la planche, sur ordre du conducteur. Le chien peut être debout, assis ou couché. Sur indication du juge, le chien et le conducteur vont au bout de la planche et le chien descend. Au commandement « au pied », ou sur signe du conducteur, le chien revient à sa position de base. Le chien doit parcourir toute la longueur de la planche sans se montrer craintif ou prêt à sauter.

2. Planche à bascule

Obstacle : planche de bois de 4m sur 0,30m posée en son milieu sur un tonneau de 0,40 m de diamètre.

Commandements : « en avant », « au pied ».

Le conducteur et le chien se placent en position de base à distance appropriée de l'obstacle. Au commandement « en avant » et/ou sur signe du conducteur, le chien doit avancer sur la planche, la faire basculer et quitter l'obstacle au bout de la planche. A partir du moment où le chien a fait basculer la planche, le conducteur peut accompagner le chien sans toucher ni le chien ni l'obstacle. Lorsque l'obstacle est franchi, le conducteur commande « au pied » (ou sur signe) et le chien reprend la position de base. Le chien doit franchir l'obstacle sans se montrer craintif ou prêt à sauter.

3. Echelle horizontale

Obstacle : échelle en bois de 4 m environ par 0,50 m, posée sur deux supports d'environ 0,50 m de hauteur. Les barreaux en bois sont larges de 5 cm avec un espacement de 0,30m et une planche d'accès.

Commandements : « en avant », « au pied »

Le conducteur et le chien se placent en position de base à distance appropriée de l'obstacle. Au commandement « en avant » et/ou sur signe du conducteur, le chien doit monter sur la planche d'accès et traverser l'échelle en totalité jusqu'au dernier barreau. Le conducteur prend alors le chien dans les bras pour le faire redescendre et au commandement « au pied » ou sur

signe, lui fait reprendre la position de base. Le conducteur peut suivre le chien au cours de l'exercice, sans toucher ni le chien ni l'obstacle.

4. Saut en longueur

Obstacle : fossé, obstacle de saut, etc longueur 1,50 m

Commandements « hop ou saute », « debout », « au pied ».

Le conducteur et son chien se placent en position de base à une distance appropriée de l'obstacle. Au commandement « hop – ou saute » et/ou sur signe du conducteur, le chien doit franchir en un seul bond la totalité de l'obstacle et s'immobiliser au commandement « debout » ou sur un signe du conducteur. Sur indication du juge, le conducteur rejoint le chien et au commandement « au pied » ou sur signe lui fait reprendre la position de base.

5. Tunnel

Obstacle : tunnel d'environ 3 m de long et 0,50 m de diamètre.

Commandements « dedans » « dessous », commandement libre, « au pied ».

Le conducteur et son chien se placent en position de base à une distance appropriée de l'obstacle. Au commandement « dedans » « dessous » et/ou sur signe du conducteur, le chien doit rentrer à l'intérieur du tunnel et le traverser en sa totalité. Dès la sortie complète du chien, le conducteur sur un commandement libre immobilise le chien au geste ou à la voix. Le chien peut être assis, debout ou couché. Sur indication du juge, le conducteur rejoint le chien et au commandement « au pied » ou sur geste lui fait reprendre la position de base.

6. Traversée de matériaux désagréables

Obstacle : Matériaux désagréables et instables disposés sur une surface de 3m X 3m environ (exemples : tôles posées sur pierres, grilles de ferrailage, films plastiques, gravats ou matériaux similaires).

Commandement « au pied ».

Le conducteur et le chien se placent en position de base devant l'obstacle. Sur une indication du juge, le conducteur commande « au pied » et s'engage sur l'obstacle, le chien à ses côtés sans laisse. Après avoir traversé l'obstacle, le conducteur et le chien font demi-tour pour revenir au point de départ en retraversant les matériaux désagréables et en effectuant un arrêt. Après avoir quitté l'obstacle, le conducteur et le chien reprennent la position de base.

7. Dirigeabilité à distance

Obstacle : 1 cône, 3 points spécifiques distants d'environ 40 m (palette, tonneaux, isolateurs ou similaires) d'une hauteur maximum de 0,60m.

Commandements « au cône » ou « en avant » ou « à ta place », « à la caisse », « hop », « devant », « au pied ».

Le juge détermine avant le début de l'épreuve l'ordre dans lequel le parcours doit être effectué. Le conducteur et le chien se placent en position de base au point de départ. Sur indication du juge, le conducteur, sans changer de position, envoie le chien au commandement « au cône » ou « en avant » ou « à ta place » et/ou sur un signe, vers un point distant de 20 m et marqué d'un cône. Sur une deuxième indication du juge, le conducteur sans changer de position, envoie le chien au commandement « en avant » ou « à la caisse » ou « à ta place » et/ou sur signe vers le premier point spécifique désigné. Au commandement « hop », le chien doit sauter sur l'objet et s'immobiliser. Le conducteur renvoie alors son chien sur le deuxième point spécifique désigné le chien doit également sauter, monter sur l'objet et s'immobiliser. La procédure est identique pour le troisième point désigné. Après ce troisième et dernier point, le chien au commandement « devant » doit revenir et s'asseoir directement devant lui. Au commandement « au pied », le chien doit reprendre la position de base.

8. Porter du chien

Commandements : à volonté

Le chien est soulevé du sol et d'un emplacement surélevé (petite table), porté par le conducteur ou une autre personne sur 10 m et remis à une deuxième personne ou au conducteur. La deuxième personne porte également le chien sur 10m et le repose ensuite au sol. Sur indication du juge, le conducteur rappelle le chien, lui fait reprendre la position de base, le met en laisse et retourne auprès du juge. Le chien ne doit montrer aucune agressivité à l'égard de son maître ou des assistants.

Cette épreuve s'achève lorsque le conducteur vient rendre compte au juge et que celui-ci annonce le résultat.